

Tirage au sort

PUBLIÉ : <https://www.d-demain.net/fiches/votation/tirage-au-sort/>

Un tirage au sort est une méthode utilisée pour sélectionner une ou plusieurs personnes d'un groupe, des choix ou orientations, le tout de manière aléatoire, c'est-à-dire sans favoritisme ni choix intentionnel. L'idée est que chaque participant ou élément ait une chance égale d'être sélectionné.

Exemples d'utilisation : tirer des gagnants dans un concours, désigner des jurés pour un procès, répartir des tâches ou ressources équitablement, choisir une action dans une association, etc.

L'intérêt est notamment d'éviter les « carriéristes » et les candidats essentiellement assoiffés de pouvoir, de promouvoir des catégories de personnes diverses, d'élargir l'horizon des conceptions et des projets, de favoriser l'intérêt de tous pour la mission attendue, de débloquer une situation figée.

Notes :

Le Tirage au Sort est un "vote" particulier, car il s'agit d'un choix déterminé par le Hasard.

De plus, lorsqu'un collectif est bloqué dans une décision à prendre (vote jugé trop serré, tensions, etc.), le tirage au sort est un moyen rapide et efficace pour avancer de manière impartiale.

Mise en place

- Préparation** : On identifie tous les éléments ou participants (exemple : numéros, noms, etc.). Par exemple, avoir à disposition des listes à jour des personnes pouvant être tirées au sort et définir les règles (citoyens du pays ou résidents, majeurs ou mineurs, casiers judiciaires vierges ou non, catégorie... ?), informer de manière claire et détaillée la mission (1). Lister et numéroter les choix possibles dans le cas de désignation d'orientation ou d'actions.
- Choix de la procédure** : On choisit les personnes qui mettent en place le tirage au sort, si des personnes y assistent, et qui en contrôle le bon déroulement. En cas de désignation de personnes, tirage au sort d'un nombre suffisant de personnes pour compenser les éventuels refus ou impossibilités. Il est possible d'effectuer au préalable une pré-sélection des personnes pouvant être tirées au sort (mais attention, cela peut donner lieu à manipulation).
- Choix de l'outil** : Cela peut être un tirage manuel ou informatique. Exemples : tirage dans une urne, tirage de dés, roue de la chance, <https://plouf-plouf.fr/>, ANGELIE (pour les communes uniquement), etc.
- Sélection** : Un ou plusieurs éléments sont tirés au sort. Éventuellement, chaque tiré au sort est placé sur un rang de priorité en fonction de l'ordre dans lequel il a été tiré (n°1, n°2...). Il est nécessaire d'envisager la possibilité au tiré au sort de refuser la mission, sous certaines conditions.

Caractéristiques

Le tirage au sort peut être mis en place à partir de 2 personnes, est rapide et facile à mettre en place et ne demande aucune implication à l'exception des organisateurs. La prise en compte des diverses opinions est incertaine s'il s'agit d'un tirage unique, meilleure si un nombre suffisant de choix ou de participants est tiré au sort. Le tirage au sort n'étant pas un vote qui exprime une volonté du tiré au sort, mais l'expression du hasard, il ne permet pas aux participants de nuancer leurs choix.

Particularités :

- Équité : Il permet d'éviter toute forme de favoritisme.
- Efficacité : Il est rapide et pratique, surtout quand on doit choisir parmi un grand nombre de choix.

- Neutralité : Il repose sur le hasard, ce qui est perçu comme impartial.

Points d'attention

Cas n°1 : Le tiré au sort exprime sa peur et sa timidité devant la tâche.

Solutions :

- lui permettre de renoncer
- le former ou l'accompagner (par ex en lui attribuant une personne plus expérimentée pour l'aider)

Cas n°2 : Ce type de vote peut éventuellement priver le groupe de personnes compétentes qui auraient spontanément proposé leur candidature.

Solutions :

- réduire la liste du tirage au sort aux personnes compétentes (mais attention au filtrage abusif ou excessif)
- imaginer un système mixte avec un candidat déclaré et un tiré au sort qui exerceront en binôme

Exemple concret

Répartition des tâches dans une équipe de 5 personnes

Alice, Benoît, Claire, David et Émilie doivent se répartir 5 tâches différentes :

1. Préparer une présentation.
2. Rédiger un rapport.
3. Organiser une réunion.
4. Faire une recherche documentaire.
5. Gérer la communication avec un client.

Étapes du tirage au sort :

1. **S'assurer que les 5 participants sont d'accord pour effectuer la tâche qui leur sera attribuée.**
2. **Créer deux listes :**
 - Une liste avec les noms des personnes.
 - Une liste avec les tâches à effectuer.
3. **Assurer un tirage équitable :**
 - Inscrire chaque nom et chaque tâche sur des papiers pliés de manière identique.
 - Disposer les deux groupes de papiers dans deux contenants distincts.
4. **Effectuer le tirage :**
 - Tirer un nom au hasard dans le premier contenant (ex : "Alice").
 - Ensuite, tirer une tâche dans le deuxième contenant (ex : "Préparer une présentation").
 - Répéter jusqu'à ce que toutes les tâches soient attribuées.
5. **Finaliser la répartition :** Une fois toutes les tâches distribuées, vous pouvez annoncer les résultats à l'équipe.

Résultat possible :

- Alice : Préparer une présentation.
- Benoît : Rédiger un rapport.
- Claire : Organiser une réunion.
- David : Faire une recherche documentaire.
- Émilie : Gérer la communication avec un client.

Attention, il pourrait être tentant de permettre aux membres de l'équipe d'échanger leurs tâches après le tirage, mais nous le déconseillons car cela favorise les jeux d'influence et fausse l'intérêt du tirage au sort.

Liens utiles :

(1) Fiche de mission

(2) <https://plouf-plouf.fr/>

(3) Fiche de mandat (<https://www.d-demain.net/fiches/fiche-de-mandat/>)

(4) Fiche "La Décision collective (ERV)" (<https://www.d-demain.net/fiches/la-decision-collective-erv/>)

Révision #23

Créé 2024-07-23 17:39:59 UTC par arnaud

Mis à jour 2026-04-05 16:16:52 UTC par Tristan